

NANCY

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE NANCY • MAI 2015 • WWW.NANCY.FR

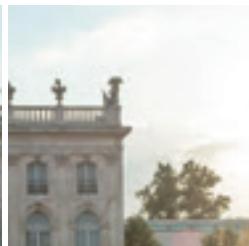
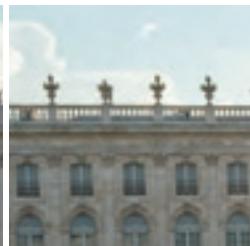


ACTUALITÉS

QUAND LE
COMMERCE
FAIT DÉBAT

LAURENT HÉNART

LA GRANDE
INTERVIEW



5 > ACTUALITÉS

p.3/4 10 questions à Laurent Hénart

p.6/7 Le point sur la situation
du commerce à Nancy



p.8/9 Les solutions pour mieux
stationner en ville

p.10 Travaux : le nouveau visage
du Foyer Chevardé

p.11 Activités périscolaires :
premier bilan dans les écoles



DOSSIER

p.12/16 Comprendre le budget 2015

ville de
Nancy,

17 > QUARTIERS

p.17 Le Buisson Ardent fête ses 50 ans

p.19 60 jardins partagés au pied
du Cèdre Bleu

p.20/21 Un été de travaux
pour la place Alexandre 1^{er}



22 > TRIBUNES LIBRES

24 > A SUIVRE

p.24 Les restaurants scolaires
recyclent le pain

p.25/27 L'été culturel à Nancy



10 questions à Laurent Hénart

«ATTRACTIVITÉ, SÉCURITÉ ET RESPECT DE LA PAROLE DONNÉE»

Laurent Hénart est maire de Nancy depuis avril 2014. Un an après son élection, il répond à 10 questions directes sur l'actualité de la ville et les besoins des Nancéiens.



“
C'est un quinquennat très difficile pour la démocratie française.
”

➤ Laurent Hénart, qu'est-ce qui va bien ?

Nancy est la ville qui crée le plus d'emplois en Lorraine. Des logements, bureaux et nouveaux équipements sortent de terre sur les Rives de Meurthe, l'Île de Corse, Nancy Grand Cœur et le Plateau de Haye. La nouvelle place Thiers sera livrée fin 2015. Tout cela permet de changer la ville et d'investir dans l'économie locale. Par ailleurs, les mesures que nous avons prises pour la sécurité donnent leurs premiers résultats. Les services de l'Etat constatent une baisse des cambriolages et les nouvelles caméras de vidéosurveillance ont un effet préventif sur les comportements.

➤ Qu'est-ce qui va changer cette année ?

Quatre grands chantiers sont lancés. La sécurité, d'abord : la police municipale est réorganisée, avec des renforts d'effectifs et des horaires élargis, notamment la nuit. L'offre de stationnement change, également, avec des nouveaux tarifs et des promotions dans les parkings à midi et certains samedis. Le but est de faciliter l'accès au centre ville, en incitant à l'usage des parkings. Les nouveaux conseils citoyens seront ensuite opérationnels cet été dans les quartiers. J'invite les Nancéiens à s'inscrire ! Enfin nous allons lancer le chantier de la propreté, sur laquelle il y a encore évidemment des progrès à faire.

➤ Et qu'est-ce qui ne va pas ?

D'abord, la situation économique nationale. La France est enlisée dans une croissance zéro et un chômage record. Nancy souffre de ce contexte, notamment les commerçants. Ensuite, le climat politique. Même si nos concitoyens sont les des querelles politiciennes, il faut dire les choses : la gauche ne fait pas ce qu'elle avait promis en 2012. Chaque semaine apporte son lot de ratés ou de renoncements. C'est un quinquennat très difficile pour la démocratie française.

➤ Et l'année prochaine ?

2016 sera l'année des premières mesures pour les entreprises : l'accueil d'entrepreneurs en résidence, l'ouverture d'une plateforme de services, le soutien aux commerces avec un développeur de centre ville, la prospection des enseignes et la lutte contre la vacance. Nous les préparons avec le Grand Nancy, la CCI et les associations de commerçants et de professionnels. Ce sera aussi le début de la rénovation/extension du centre commercial St Sébastien. Et nous mettrons en ligne le nouveau site internet de la Ville de Nancy, avec des services plus nombreux et plus simples.

> Quelle est votre priorité ?

L'emploi. Après avoir été reconstruite sur le plan urbain, Nancy doit gagner en attractivité économique, en créant plus d'emplois privés, aux côtés de nos grandes administrations. Cela passe par le développement de nos filières fortes : la santé, l'habitat durable, le numérique, les matériaux. Cela passe aussi par des passerelles plus nombreuses vers le monde du travail : 2 000 stages et 1 000 contrats d'apprentissage sont ouverts par la mairie pendant le mandat.

> De quoi les Nancéiens ont-ils besoin ?

D'opportunités de travail, de lieux d'épanouissement, de solidarité, de confort de vie. C'est le sens de la priorité donnée au développement de l'économie locale. Cela passera aussi par un progrès pour les mobilités, avec deux nouveaux plans de circulation en projet, pour les piétons et les vélos. Ils ont également besoin qu'on ne touche plus aux impôts locaux. La Ville de Nancy vient donc de voter, comme l'an dernier après mon élection, des taux de taxe d'habitation et

de taxe foncière inchangés. Enfin, il faut une confiance réciproque entre les élus et les habitants. Nancy doit être une ville de dialogue et de respect de la parole donnée.

> Certains disent que vous n'allez pas « assez vite ».

J'ai fait le choix de consulter les habitants. Entre juin et décembre 2014, la concertation Nancy en Mouvement a permis de faire 120 rendez-vous dans tous les quartiers et de rencontrer plus de 8 000 Nancéiens. Nos échanges ont permis d'écrire le Projet de Ville Aimons Nancy, qui fixe le cap de développement de la ville. Dans un monde où règne l'imprévisible, c'est une force et une chance d'avoir un cap clair et partagé, écrit noir sur blanc.

> Comment voyez-vous Nancy en 2020 ?

Une grande métropole attractive et créative, au cœur de la nouvelle région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardennes. Une capitale qui aura su ajouter à son art de vivre et à ses forces initiales – patrimoine, santé, université, culture,

services au public – de nouveaux atouts dont tous les habitants pourront profiter. Comme une seconde peau, qui rassemblerait la création d'entreprise, l'innovation, les mobilités, la formation.

> Vous avez un regret ?

Devoir demander, dans des délais si brefs, des efforts importants aux Nancéiens, qu'ils soient agents ou usagers de nos services publics. Mais la baisse brutale des dotations dues par l'État aux collectivités doit être compensée. Elle nous impose 10 millions d'euros d'économies avant 2017, pour continuer à investir sans impôts ni dette supplémentaires.

> Et une fierté ?

La cantine à 1 € pour les familles nancéennes les plus modestes. Je sais que ça compte, c'est essentiel.

“
C'est une force et une chance d'avoir un cap clair et partagé.
”

1 AN DE MANDAT

- > Pas de hausse des impôts de la Ville**
- > 7 policiers municipaux supplémentaires**
- > Police municipale la nuit de 18h jusqu'à 3h, du lundi au samedi**
- > La cantine à 1€ pour les familles modestes**
- > 2 fois plus d'activités périscolaires**

- > Nancy en direct :**
la mairie 24h / 24h au 03 83 350 350
nancyendirect@nancy.fr
- > Nancy en Mouvement :**
120 rendez-vous - 8 000 rencontres
- > Nouveau marché de St Nicolas**
place Charles III
- > 10 nouvelles caméras**
de vidéosurveillance

DANS LES QUARTIERS : BIENTÔT DES CONSEILS CITOYENS

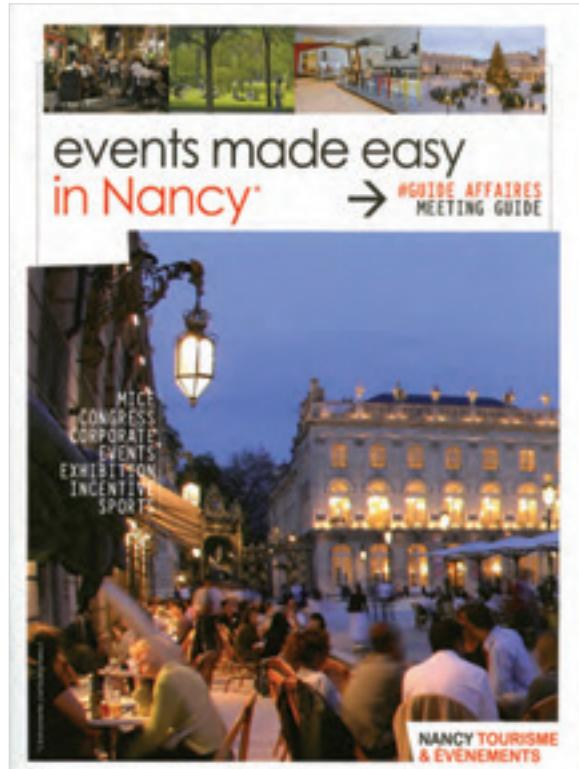
« Dans le domaine du dialogue avec les habitants, un cycle nouveau de l'action communale s'ouvre », explique Sophie Mayeux, l'adjointe déléguée. Aux ateliers de vie de quartier succèdent les « conseils citoyens » dont les missions, la composition et les périmètres ont été largement débattus avec les Nancéiens, dans le cadre notamment d'un Conseil des sages et lors des rendez-vous Cartes sur table.

Recentrés sur les politiques publiques de proximité, ces conseils se veulent également plus ouverts à l'ensemble des forces vives de la ville en proposant trois collèges, « habitants » (dont une partie tirée au sort), majoritaire au sein de chaque conseil, « associations » et « entreprises ». Autre nouveauté, Nancy n'est plus découpée en 11 quartiers mais en 7 territoires pour davantage de cohérence

et de visibilité. Tous les ans, trois réunions seront organisées entre la Ville et les conseils de chaque territoire.

La mise en place des nouvelles associations est programmée sur la période mai-juin, avec des assemblées générales constitutives.

- Pour en savoir plus et connaître les modalités d'adhésion : www.nancy.fr



TOURISME D'AFFAIRES : NANCY A TOUT POUR PLAIRE !

Dans le cadre de la promotion de Nancy et de son agglomération comme destination pour le tourisme d'affaires, le Bureau de l'événementiel de Nancy Tourisme et Evénements a édité le premier Guide Affaires « Events made easy in Nancy », à traduire par « L'événement, c'est facile à Nancy ! ». Fort de quatre-vingt entreprises partenaires (salles de réunion, hébergements, restaurants, services), le Bureau de l'événementiel représente l'interlocuteur des organisateurs de congrès, séminaires, événements culturels, sportifs... Le Guide Affaires est un outil décisif pour leur accompagnement. En 50 pages illustrées, cet ouvrage se fait l'ambassadeur de Nancy : il met en valeur son accessibilité, son dynamisme, sa culture, son savoir-faire et son offre d'infrastructures d'accueil. « C'est aussi pour les Nancéiens un beau support de promotion de leur ville », souligne Gérard Rongeot, président de Nancy Tourisme et Événements.

- Guide téléchargeable sur www.nancy-tourisme.fr/eventsmadeeasy

RÉNOVATIONS À L'HÔTEL DE VILLE

Des travaux de renouvellement des toitures du pavillon XVIII^e de l'hôtel de ville débuteront en juillet. Les toits de ses ailes est et ouest, défectueux, menacent en effet

la bonne tenue hors d'eau et hors d'air de l'édifice, et les peintures de son Grand Salon. Indispensable, la rénovation cible les couvertures (remplacement en feuilles

de zinc), les charpentes et les combles (isolation, mise en conformité électrique). Ces travaux, d'un montant de 1,5 millions d'euros, s'achèveront en mai 2016. Le spectacle Rendez-Vous Place Stanislas n'aura donc pas lieu durant l'été 2015. L'hôtel de ville demeurera accessible par la place.



C'est d'ailleurs par cette seule entrée que le public y accédera de mi-avril à mi-juin. Car le hall d'entrée situé rue Pierre Fourier sera fermé pour rénovation. Au terme de ces deux mois de travaux, le hall modernisé et plus accueillant offrira une accessibilité améliorée (esquisse ci-contre).

QUAND LA SITUATION DU COMMERCE

C'est « la » polémique du printemps. Des fermetures d'enseignes connues au centre-ville, un article alarmiste ici, un reportage télé bâclé là... et voilà le commerce nancéien déclaré dans le coma et la Ville sommée de jouer les urgentistes. Heureusement, la réalité est beaucoup plus nuancée. Tout comme l'activité commerciale qui, de plus en plus, est appelée à se renouveler de façon cyclique, au gré des modes de consommation et des produits.

DÉCLIN OU RENOUVEAU ? VRAIES ET FAUSSES VÉRITÉS...

Certes, il y a des vitrines vides au centre-ville. Mais Nancy présente-t-elle un taux de vacance commerciale record ?

FAUX Depuis près de 10 ans, il se situe, selon les critères, entre 2,5 % et 5 % (commerces et services confondus), c'est-à-dire à un niveau inférieur à celui de la plupart des centres-villes français. Dans un contexte de crise qui dure, Nancy reste même la première zone commerciale de Lorraine !

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la vacance permet le renouvellement de l'offre commerciale : pas d'emplacements disponibles, pas de nouvelles enseignes...

L'image d'un commerce en difficulté véhiculée par certains médias a-t-elle un quelconque rapport avec la réalité ?

VRAI ET FAUX Ce qui est vrai, c'est que l'échec du gouvernement sur l'emploi, la pression fiscale qu'il exerce sur les ménages comme sur les commerçants asphyxient la consommation. Une situation ressentie d'autant plus sévèrement ici que l'on voit les pays voisins, Allemagne ou Luxembourg, mieux s'en sortir.

Mais, estime le président des Vitrines de Nancy, Sébastien Duchowicz, « *la situation n'est pas alarmante, même si elle peut le devenir. S'il faut faire revenir des enseignes à Nancy, ce n'est pas juste pour remplir des cellules vides, c'est pour rechercher une certaine diversité de l'offre.* » Un exemple parlant : le beau projet de rénovation intérieure et extérieure du Centre Saint-Sébastien, avec arrivée de nouvelles enseignes, montre bien que les investisseurs ont confiance dans les capacités de développement de Nancy.

Souvent invoqués, le stationnement et son coût sont-ils réellement des freins à la fréquentation des commerces nancéiens ?

FAUX Avec ses 5 750 places en surface et 7 700 en ouvrage, Nancy est loin d'être la ville « ingarable » dont certains se plaignent. Comme partout ailleurs et de façon logique, les tarifs du stationnement de surface ont été réévalués afin de favoriser la « rotation » des véhicules sur les emplacements et d'inciter les automobilistes à utiliser davantage les parkings couverts, plus intéressants pour la longue durée. Mais, parallèlement, des offres attractives sont par exemple mises en place pour la pause déjeuner ou les samedis d'animations commerciales (voir pages suivantes).

Les loyers commerciaux sont-ils dissuasifs à Nancy ?

PLUS DE FAUX QUE DE VRAI

La loi de l'offre et de la demande s'exerce comme dans toutes les villes, ce qui signifie qu'une régulation normale existe, même si l'on observe une tendance à l'allongement des périodes de vacances. Il peut arriver aussi que des commerçants, tributaires de baux anciens, payent des loyers qui ne correspondent plus à leur activité actuelle, ralenti par la perte de pouvoir d'achat. Mais, sauf situation de blocage tout à fait particulière, la Ville n'a pas vocation à intervenir dans des mécanismes qui relèvent de la liberté d'entreprendre et du droit de propriété.

Des États généraux du commerce à Nancy, tels qu'en réclame l'opposition municipale, sont-ils la solution pour créer une dynamique commune ?

FAUX Lancée par Laurent Hénart et la

majorité municipale, la vaste consultation citoyenne Nancy en Mouvement, qui s'est déroulée sur une bonne partie de l'année 2014, intégrait déjà ce volet Etats généraux du commerce... Une implication dans le dossier qui ne s'arrête pas là : le maire et son équipe font régulièrement le point avec les commerçants, quartier par quartier, dans le cadre de « cafés du commerce » et vont continuer à le faire. Sans oublier les échanges constants avec les organismes professionnels que sont la CCI et les associations de commerçants.

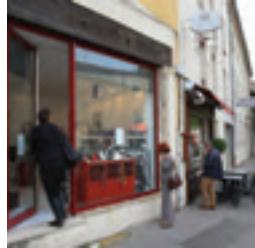
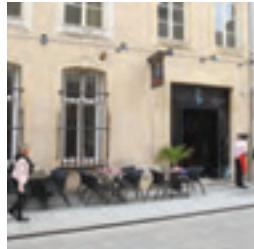
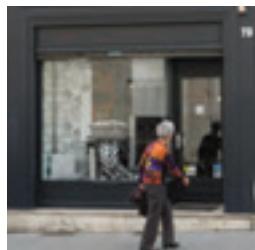
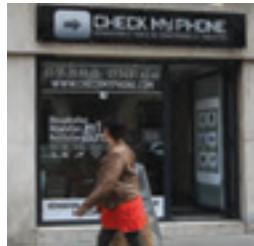
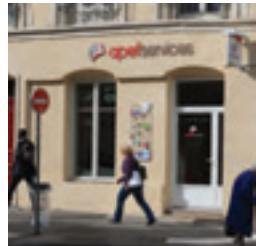
La Ville met-elle réellement en place des mesures pour soutenir l'activité commerciale ?

VRAI Elle utilise pour cela toute la panoplie des actions possibles. Une cellule dédiée à été mise en place dans le cadre de la nouvelle organisation des services. Un « développeur de centre-ville » va également être recruté pour faciliter, comme cela se fait dans d'autres métropoles, toutes les démarches des commerçants, qu'ils exercent déjà ou qu'ils souhaitent s'implanter. La création d'un site ATP (une association, un territoire, un projet) est aussi à l'étude pour le centre-ville, sur le modèle de ce qui existe dans les zones d'activités pour structurer concertation et programmes de développement spécifiques entre acteurs économiques et collectivités.

Au-delà de ce travail technique, la Ville exploite aussi ses capacités propres d'intervention pour accompagner les efforts d'animation des commerçants : cet été, par exemple, des créations artistiques étonnantes, suscitées par le service des affaires culturelles, viendront attirer l'attention sur la vitalité du centre-ville et la diversité de ses points d'intérêt (voir p.25-27).

RCE NANCÉIEN FAIT DÉBAT

ILS VIENNENT D'OUVRIR BOUTIQUE À NANCY...



Babies trot : 18 rue du Pont Mouja, café poussette / Les 3 cageots : 15 place Henri Mengin, restaurant, salon de thé / Le dixneuf : place Charles III, bar- restaurant / Longchamp : 6 rue des Dominicains, maroquinerie, chaussures / Les Z'arts d'or : 19 rue du faubourg des trois maisons, bijouterie fantaisie / L'autre galerie : 14 rue Raugraff, galerie d'art / Le cœur sur la main : 13 rue du grand rabbin Haguener, restaurant & coin boutique déco / L'amusette : 1 bis rue Lafayette, restaurant / Le brunch des garçons : passage Bleu, rue Notre-Dame, restaurant / Le Picono : 172 avenue du Général Leclerc, restaurant / Qui l'eut crû : 9 rue Stanislas, restaurant de tartares / GSPOT : 31 rue Stanislas, bar / La Méduse : 11 rue Dom Calmet, bar ambiance / Check my phone : 3 rue des Carmes, réparation de smartphones / APEF Services : 112 rue Saint Dizier, agence de services d'aide à la personne / Le local : 59 rue de la Commanderie, restaurant / Signé Banière : cour des arts, salon de coiffure / Les années modernes : 24 Grande rue, meubles et objets d'art / Le Panama : 18 Grande rue, bar à vins et tapas / Jean-François Padoux : 79 Grande rue, décorateur d'intérieur / Boutique éphémère de prêt-à-porter mixte : rue Guerrier de Dumast (jusqu'au 30 juin 2015) / Bientôt : Boutique prêt à porter haut de gamme : rue Henri Poincaré, à la place de Russian City / Sabon, savonnerie et soins pour le corps : 22 rue Saint Jean, à la place d'Harmonie Mutuelle.

Source Vitrines de Nancy.

Depuis le début du mandat, trois « cafés du commerce » ont déjà eu lieu. Une rencontre a lieu le 28 avril avec les commerçants des rues Saint Georges, Saint-Julien et Montesquieu.



DU NOUVEAU POUR MIEUX

Faire une course rapide ou une journée shopping, aller travailler ou sortir le soir, rencontrer un client ou rendre visite à un patient, retrouver son domicile... les besoins en stationnement sont tous différents. Pour les satisfaire, la Ville propose ses solutions.

La consultation citoyenne Nancy en Mouvement a permis à la Ville de rencontrer organisations professionnelles, habitants, commerçants, associations et partenaires, pour faire évoluer la politique de stationnement. Les mesures adoptées font émerger une offre riche et efficace, adaptée à chacun et conforme aux ori-

tations du Plan de déplacements urbains du Grand Nancy.

« L'enjeu principal est d'éviter la saturation du centre-ville. Nous encourageons ainsi la fréquentation des parkings en ouvrage et facilitons le stationnement en zone périphérique, explique Thierry

Coulom, adjoint au maire en charge du stationnement. *Notre but est de favoriser la rotation des véhicules, une condition essentielle pour faciliter l'accès aux commerces et contribuer à leur attractivité. A la fin de l'année, nous dresserons le bilan de nos actions et nous apporterons des ajustements si cela s'avère nécessaire. »*

NANCY-CENTRE

*Un déjeuner au restaurant ?
le parking est offert ! **

12H30 14H

Simplifiez -vous la ville !

Offert par vos restaurateurs

Nancy | VINCI PARK

* Pensez à demander à votre restaurateur vos chèques parkings pour bénéficier du stationnement gratuit entre 12h30 et 14h du lundi au samedi. Liste des parkings disponible sur nancy.fr

En savoir plus : www.nancy.fr

1

LE STATIONNEMENT DE SURFACE ÉVOLUE

Depuis le 1^{er} février, finies les tarifications complexes ! La ville compte une zone centrale et une zone périphérique, avec un stationnement payant de 10h à 18h (correspondant aux périodes de saturation et permettant aux riverains de quitter leur emplacement après 9h et de rentrer chez eux avant 19h). Désormais, une pièce de 10 centimes suffit pour le seuil minimal de paiement. Un bon plan pour les arrêts rapides !

La zone centrale est réservée aux stationnements de courte durée, limités à 3 heures avec un tarif progressif. La première heure est facturée 1,70 € contre 1,60 € dans les parkings en ouvrage. En zone périphérique, l'heure coûte 0,60 € et le tarif à la journée 4,80 €.

Entre 12h et 14h, un tarif préférentiel est proposé dans le centre-ville, avec l'heure de stationnement à 1 € (à partir de 10 centimes les 6 minutes).

2

DANS LES PARKINGS EN OUVRAGE, DE NOUVELLES OFFRES

Pour se garer facilement et à moindre coût à Nancy, un seul réflexe : le réseau de parkings qui maille l'ensemble du ter-

STATIONNER À NANCY



Pour stationner sans difficulté, la Ville de Nancy propose 5750 places en surface et 7700 en ouvrage.

ritoire. Avec le jalonnement dynamique, les automobilistes peuvent connaître en temps réel le nombre d'emplacements disponibles.

Depuis le 1^{er} janvier, de nombreuses mesures ont été adoptées pour encourager le stationnement dans les parkings publics :

- tarification au quart d'heure pour payer le juste prix,
- 30 premières minutes gratuites pour les besoins de courte durée (au lieu de 20 précédemment),
- soirée à 1 € (au lieu de 1,20 €) à partir de 19h, pour 4 heures de stationnement, valable aussi les dimanches et jours fériés,
- douze fois dans l'année, samedis à 4 €, quelle que soit la durée de stationnement.

Un « chèque parking déjeuner » permet également aux clients des restaurants de bénéficier d'1h30 de parking gratuit en ouvrage et de l'assurance de trouver une place facilement.

De même, avec le « chèque parking commerçant », les commerçants et les professions libérales peuvent proposer à leurs clients du temps de stationnement gratuit.

3

PAS D'AUGMENTATION POUR LE STATIONNEMENT « RÉSIDANT »

Pour les habitants des secteurs Ville Vieille, Charles III, Saint-Sébastien, Croix de Bourgogne, Place des Vosges, Isabey, Austrasie et 3 Maisons, l'offre « résidant » est la solution pratique et économique pour se garer à proximité de leur domicile.

Depuis 2013, le coût de l'abonnement mensuel est de 14 € (19 € pour le second véhicule du foyer), soit l'un des plus compétitifs de France. Les titulaires d'un abonnement au réseau de transports en commun bénéficient d'une réduction de 4 € par mois et le 12^e mois est offert pour toute souscription annuelle.



POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

En lien avec les habitants, les associations et les professionnels de santé, la municipalité identifie les zones où il est nécessaire d'aménager des places de stationnement réservées aux personnes handicapées. Au total, 474 emplacements ont déjà été réalisés.

COUP DE JEUNE SUR LE FOYER-RÉSIDENCE CHEVARDÉ

D'importants travaux viennent d'y commencer, preuve que cette solution préalable à la maison de retraite a de beaux jours devant elle.

C'est le plus gros investissement du Centre Communal d'action sociale de la Ville en 2015. S'élevant à 600 000 euros, les travaux au foyer-résidence Chevardé vont apporter un coup de projecteur sur ce lieu de vie pour personnes âgées, au cœur du quartier des Rives de Meurthe.

Jusqu'à maintenant d'architecture très discrète, en 2016 le bâtiment attirera le regard, rue de Dieuze, grâce à une avancée jaune vif ! Elle remplacera l'actuelle butte artificielle, qui obligeait à prendre soit des escaliers extérieurs, soit un long plan incliné, pour arriver à l'entrée, au premier étage.

A l'avenir, l'accueil sera de plain-pied. L'occasion de réaménager le hall, la salle de restauration, de créer de nouveaux locaux techniques profitant au personnel, sans oublier

le remplacement de tout le réseau d'évacuation des eaux usées.

Cette partie la moins visible de l'iceberg, mais pas la moins bruyante, a été réalisée en premier, fin janvier et février. Une bonne raison pour la Ville de communiquer avec les 47 résidents. « *En janvier, les architectes sont venus présenter la maquette, les grandes phases du chantier, et les désagréments auxquels s'attendre. Du coup, les résidents les ont bien acceptés* », indiquent Valérie Debord, vice-présidente déléguée du CCAS et Marie-Pierre Noyer, directrice du pôle gérontologique. Avec une douzaine d'ouvriers présents sur le site en permanence pendant un an et demi, mieux vaut en effet apprendre à cohabiter.

« *Cet ambitieux projet n'aurait pas été possible sans le soutien financier de la*

Carsat (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail), qui a accordé une subvention de 196 000 euros », ajoute Valérie Debord.

Le foyer-résidence, solution intermédiaire entre la vie autonome en ville et la maison de retraite médicalisée a en effet plus d'un atout. Dans les cinq gérés par la Ville de Nancy, chaque habitant dispose d'un véritable appartement, mais peut, le midi, aller partager le déjeuner avec ses voisins au réfectoire, se faire porter des repas à domicile, participer à des animations et sorties, se faire accompagner par une « assistante de convivialité » chez le médecin ou au cinéma, et profiter d'un dispositif de téléalarme, du personnel étant présent 24h sur 24. « *C'est très sécurisant* », constate Valérie Debord. Aux repas de midi et lors des animations, les seniors du quartier y sont aussi les bienvenus.



Valérie Debord, vice-présidente déléguée du CCAS répond aux questions des résidents du Foyer Chevardé. Les travaux devraient être achevés en juillet 2016.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : ÉVALUÉES... ET APPRÉCIÉES



Mostafa Fourar, l'élu délégué aux écoles et à l'éducation fait le point avec des représentants de l'équipe enseignante, des parents, des animateurs et des élèves de l'école du Montet sur les activités périscolaires.

Ce matin là, à l'école élémentaire du Montet, une réunion particulière se prépare avec des élus, les équipes enseignantes, des parents d'élèves, des animateurs sportifs et éducatifs, des élèves... Ils ont tous répondu présents pour faire le point sur l'organisation des temps périscolaires, mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. La Ville de Nancy a instauré des comités de suivi dans chaque école afin de faire un bilan et de proposer des ajustements si nécessaire.

Suite aux nouveaux rythmes appliqués depuis la rentrée 2014, les élèves des écoles publiques de Nancy ont désormais classe le mercredi matin. Avec cette nouvelle répartition des temps de classe sur la semaine, les journées sont allégées et, une à deux fois par semaine de 16h à 17h30, chaque enfant peut gratuitement faire une activité sportive, culturelle ou artistique dans le cadre du temps périscolaire. « Si cette réforme n'était pas forcément souhaitée par la Ville, nous avons tout mis en œuvre pour qu'elle soit réussie. Nous avions pris l'engagement de faire le point dans les 48 écoles de Nancy, afin d'en évaluer les points forts

et les points faibles. Nous nous étions également engagés à travailler avec les associations pour avoir un retour de leurs expériences », souligne Mostafa Fourar, adjoint délégué aux écoles et à l'éducation.

DÉVELOPPER LA CURIOSITÉ

A l'école du Montet, huit activités sont proposées, dont cinq sportives (escalade, badminton, danse, handball, tennis de table), et trois culturelles et artistiques (anglais, arts plastiques, échecs). Chaque groupe est constitué de 10 à 14 enfants. L'école affiche un taux de 74 % de participation à deux activités par semaine - le meilleur de la ville ! Les enfants disent « adorer » les activités. Les animateurs confirment, tout en évoquant des problématiques à creuser. Par exemple certains sports, comme l'escalade ou le handball, se pratiquent au gymnase du quartier, avec un temps de trajet qui empiète sur le temps d'activité... « Le bilan est globalement positif, avec bien sûr quelques ajustements à effectuer. Avec ces activités, nous ne sommes ni dans

l'occupationnel, ni dans l'apprentissage – car il n'y a pas d'exigence par rapport aux enfants – mais dans l'idée de développer leur curiosité. Les intervenants sont qualifiés et transmettent leur passion aux élèves », remarque Sylvie Aubel, directrice du service municipal de l'éducation. En découvrant une activité, certains enfants souhaitent la poursuivre et adhèrent à un club. Des rencontres peuvent également avoir lieu entre écoles, avec des tournois d'échecs ou de handball par exemple. Santé, bien-être, esprit d'équipe... c'est aussi le but de ces activités périscolaires.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES EN CHIFFRES À NANCY :

- 175 intervenants
- 27 disciplines sportives
- 20 disciplines culturelles et de loisirs
- 2800 enfants bénéficiaires

ÉCONOMIES, IMPÔTS, INVESTISSEMENT DES CHOIX CLAIRS

La consultation Nancy en mouvement, lancée par Laurent Hénart et l'équipe municipale, a nourri le Projet de ville. Restait à créer les conditions du financement de celui-ci. C'est chose faite avec le budget 2015 bien sûr, mais aussi avec un Plan d'équilibre et de développement qui donne le « la » de la politique de la Ville pour les années à venir. Des économies substantielles pour faire face à la diminution sans précédent des dotations de l'État, mais pas d'augmentation des impôts ni de l'endettement pour autant. Et des investissements pour soutenir l'activité économique et l'emploi.



D'OÙ VIENNENT LES RESSOURCES DE NANCY ?

Les recettes de fonctionnement sont tributaires pour une bonne part de la fiscalité votée (33% des recettes) et des dotations d'État (voir ci-contre). Le reste provient notamment de la fiscalité indirecte (droits de mutation, taxe sur l'électricité, stationnement de surface...) et des produits des services et du domaine (restauration scolaire, centres de loisirs, parkings...).

Les recettes d'investissement proviennent pour l'essentiel de l'épargne de la Ville, des emprunts nouveaux, des subventions affectées perçues par la Ville (pour la restauration des monuments historiques par exemple) ainsi que du Fond de compensation de la TVA.

ENTS... L'ÉQUIPE MUNICIPALE FAIT ET TRANCHÉS »

LE BUDGET 2015



QUAND L'ÉTAT FAIT PERDRE DE L'ARGENT À LA VILLE...

10 millions d'euros ! C'est ce que va coûter à la Ville, sur la durée du mandat, la diminution des dotations de l'État aux collectivités locales. Pour donner un ordre de grandeur, cette somme représente l'équivalent du fonctionnement des écoles, ou encore du niveau d'épargne habituel qui permet à la Ville d'autofinancer ses investissements. Si le choix avait été fait de compenser le désengagement de l'État par un recours à de la fiscalité, les taux d'imposition des Nancéiens auraient augmenté de 25 % !

MAIS PAS QUESTION DE RENONCER À INVESTIR...

C'est l'un des engagements clés de l'équipe de Laurent Hénart pendant la campagne des élections municipales. Pourquoi ? L'investissement soutient l'activité des entreprises, maintient des emplois et contribue à renforcer l'attractivité du territoire par l'amélioration du cadre de vie. Mais comment faire lorsque les rentrées d'argent baissent et que l'on s'est aussi engagé à n'augmenter ni les impôts (sauf nouveau retrait de l'État) ni la dette ? C'est là qu'intervient la nécessité de faire des choix de gestion responsables et efficaces.

“

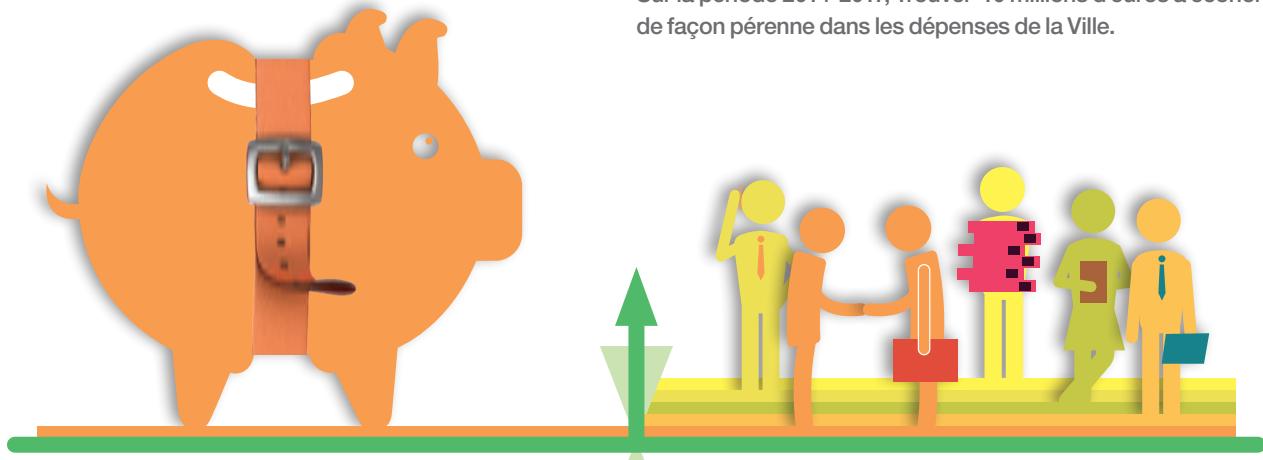
Il faut le dire et le redire, l'État revient sur sa parole en diminuant ses dotations. Elles sont un dû. Elles étaient la contrepartie des premières mesures de décentralisation et de transferts de charge aux collectivités.

Laurent Hénart ”

LA SOLUTION, ÉCONOMISER...

LA CONTRAINTE ?

Sur la période 2014-2017, Trouver 10 millions d'euros à économiser de façon pérenne dans les dépenses de la Ville.



... POUR ÉQUILIBRER
LE BUDGET DE LA VILLE

... POUR SOUTENIR
LE DÉVELOPPEMENT DE NANCY

1

ÉCONOMIE :
4,33 MILLIONS D'EUROS



ON REPENSE LE PÉRIMÈTRE DU SERVICE PUBLIC

► L'exemple emblématique, c'est celui des mairies de quartier. Avec un territoire relativement petit, Nancy a-t-elle encore vraiment besoin de 8 mairies (en plus de l'hôtel de ville) alors que l'administration numérique se développe et que le service Nancy en Direct répond à toutes les interrogations de vie quotidienne ? En renonçant à 4 mairies peu fréquentées, la Ville fait une économie annuelle de 320 000 € et les bâtiments cédés devraient en outre rapporter 600 000 €.

► Au Centre communal d'action sociale, c'est le foyer résidence d'Haussonville qui va être fermé. Là aussi, les temps ont changé : la tendance est maintenant au maintien à domicile des personnes âgées et le foyer, construit en 1973, nécessiterait de gros travaux de mise aux normes, alors qu'il n'est occupé qu'à 50%. Gain réalisé : de l'ordre de 150 000 €.

► Et le service public dans les quartiers alors ? Il n'est pas perdu de vue. « Chaque fois que l'on supprime quelque chose, on travaille à un projet souhaité par les riverains, précise Michel Dufraisse. A Beauregard une maison de santé, à Boudonville, une maison des associations plus importante que l'actuelle ». « La fermeture du foyer d'Haussonville, ajoute Valérie Debord, est compensée par la rénovation du foyer Robert Chevardé (qui accueillera certains de ses résidents) et par la construction d'un établissement pour personnes âgées dépendantes de 152 places, correspondant mieux aux enjeux actuels du vieillissement ». Quand au foyer par lui-même, repris par l'Oph, il sera transformé en logements adaptés pour personnes âgées.

CONTRIBUABLES OU USAGERS ?

En même temps qu'elle se retire de certains « champs concurrentiels » (hôtellerie avec l'auberge de jeunesse de Remicourt, prestations de fossoyage dans les cimetières...), la Ville souhaite instaurer d'avantage d'équité entre contribuables et usagers effectifs de ses services. Sauf cas particuliers (cantine à 1 € pour les scolaires en situation difficile...), les tarifs des prestations municipales devraient donc être relevés de 5% par an pendant 3 ans, l'objectif étant d'atteindre 1,5 M€ de recettes pérennes (incluses dans les 10 millions d'économies).



②

ÉCONOMIE : 5,67 MILLIONS D'EUROS

ON CONSTRUIT UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

► Dès le premier conseil municipal du mandat, Laurent Hénart proposait plus de 500 000 € d'économies sur les indemnités des élus, les frais de protocole ou de communication... Ce mouvement va se poursuivre et concerner la facture énergétique de la Ville, la réduction de son parc automobile ou la gestion active de son patrimoine. La modernisa-

tion de l'administration sera également accompagnée d'une réduction du coût des heures supplémentaires (700 000 € d'économies) ainsi que d'une diminution d'environ 85 postes dans les services municipaux (3 millions d'euros), sachant que les acquis statutaires des agents seront maintenus et qu'un effort particulier sera fait sur la formation professionnelle.

“

On ne va pas résoudre les problèmes de l'Etat en s'endettant à sa place ! Nous, nous avons fait avec Laurent Hénart le choix d'une politique moderne, courageuse : maîtrise des charges, équité et efficacité de la dépense publique... À court terme, ce n'est pas facile de prendre de telles décisions mais l'impact dans 2 à 3 ans sera positif.

Michel Dufraisse,
adjoint aux finances

ET LES ASSOCIATIONS ?

L'enveloppe des subventions sera maintenue pendant la durée du mandat mais l'effort de transparence sur les aides indirectes sera accentué.

=
TOTAL
ÉCONOMIES :
10 MILLIONS
D'EUROS



INVESTIR PLUS DE 100 MILLIONS D'EUROS* SUR LE MANDAT

* Avec le Centre communal d'action sociale

L'OBJECTIF ?

Renforcer l'attractivité de Nancy pour les familles et les entreprises, et sauvegarder ou créer l'équivalent de 1 000 emplois dans l'économie locale.
Quelques exemples :



- ▶ Porte Désilles : restauration générale
- ▶ Musée Lorrain : rénovation générale (phase 1)
- ▶ Villa Majorelle : restauration
- ▶ Bibliothèque numérique de référence (voir p. 24)
- ▶ Groupes scolaires du Placieux**, Saint-Pierre**, du Montet, élémentaire Jules-Ferry, maternelle Stanislas... : restructurations (** : + extension)
- ▶ Vidéosurveillance

- ▶ Gymnases Clemenceau, Bazin... : restructuration
- ▶ MJC Bazin : restructuration extension
- ▶ Création d'un skate park
- ▶ Création d'aires de jeux dans les quartiers
- ▶ Entretien dans les parcs publics
- ▶ Réaménagement de la place Thiers (avec la CUGN)
- ▶ Ravalements de façades

“
Par rapport au précédent mandat, nous investissons davantage dans l'aménagement et l'entretien des écoles, plus de 2 M€ par an.

Laurent Hénart **”**

Pour près des 2/3 (63,5 M€), le Plan pluriannuel d'investissement concrétise des programmes du Projet de Ville, issu lui-même de la consultation Nancy en Mouvement. Le reste concerne essentiellement des travaux qui permettront de générer des économies, ou des marges de manœuvre pour des opérations liées à la sécurité des locaux, à leur accessibilité, etc...



LE BUISSON ARDENT JUBILE

Il brûle sans jamais se consumer, éclaire plutôt que se calcine. Référence biblique, le Buisson Ardent désigne également le Centre Protestant d'Accueil et de Solidarité, association œuvrant depuis 50 ans pour accompagner ses adhérents dans une « vie debout ». Un engagement solidaire célébré du 8 au 14 juin par une semaine d'animations festives et d'échanges, sur le thème de « L'espérance en action ».

« Tous les 50 ans, d'après la loi biblique, les terres doivent être vendues. S'ouvre alors une période de pardon, de conversion et d'efforts spirituels. C'est le jubilé. » Si Joël Dautheville, directeur, s'amuse de la dimension symbolique d'un tel anniversaire, il y voit néanmoins l'occasion de célébrer, avec les habitants du Haut-du-Lièvre et tous les Nancéiens, cinq décennies d'accueil et d'accompagnement des publics. Une présence efficace, rendue possible par une implantation locale solide... et durable. « Dès 1965, le quartier tout juste terminé, la paroisse protestante s'y installe : les Diaconesses de Reuilly, des sœurs-infirmières, viennent y délivrer leurs soins aux familles. Très vite, le Foyer évangélique du Haut-du-Lièvre, futur Buisson Ardent, voit le jour ».

A sa base, nul prosélytisme : on prône l'éducatif, Joël Dautheville lui confère des vertus émancipatrices. « Notre rôle consiste à aider chacun à préserver sa dignité. L'éducatif constitue en cela un outil précieux : il permet à quiconque de sortir de son milieu ». Preuve de l'efficacité de la méthode ? Les cours de français et l'accompagnement scolaire, activités-piliers depuis trente ans, qui ne désemplissent pas. Parallèlement, l'association développe des activités-loisirs, proposant notamment des petits déjeuners à thème et autres ateliers cuisine. « Nous nous adaptons en permanence à la demande, et veillons à diversifier notre action tout en la pérennisant », souligne Aurore Thiébaut, responsable de l'animation.

L'association, qui compte aujourd'hui 30 bénévoles et 6 salariés, prête régulièrement ses salles à des associations du quartier, mettant ses locaux à disposition de trois d'entre elles : la CIMADE (association d'aide aux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile), Bien-être, et Radio Caraïb Nancy. « Les actions évoluent ; notre rôle d'entraide et de solidarité, lui, persiste », insiste Joël Dautheville.



Le Buisson Ardent accueille dans ses locaux Radio Caraïb (RCN), une radio associative créée en 1988 qui émet sur Nancy et ses alentours.

LE BUISSON ARDENT EN FÊTE !, DU 8 AU 14 JUIN

Lundi 8

- ▶ 18h Echanges-apéritif
« Solidarités en action »
- ▶ 20h30 Conférence « Nouvelles fragilités sociales »

Mardi 9

- ▶ 20h30 Forum interreligieux

Mercredi 10

- ▶ 13h-17h Le Buisson vient à vous ! Animations et expo-photos
- ▶ 18h Spectacle Mosaïque et buffet

Jeudi 11

- ▶ 18h Echanges-apéritif
« Hospitalité, accueil de l'étranger »
- ▶ 20h30 Conférence
« De Lampedusa à Nancy »

Vendredi 12

- ▶ 17h Forum interassociatif

Samedi 13

- ▶ 14h Rétrospective et animations
- ▶ 16h30 Discours et plantation du pommier du Cinquantenaire
- ▶ 18h30 Buffet du Monde

Dimanche 14

- ▶ 12h30 Barbecue. Entrée libre
Renseignements 03 83 96 35 16



Durant l'année, 42 élèves du CP au lycée bénéficient d'un accompagnement scolaire avec le Buisson Ardent.



Depuis 30 ans, l'alphabétisation est une des activités-piliers de l'association.





CULTIVER L'ÉCHANGE AU JARDIN

Avec une soixantaine de jardins partagés au pied du Cèdre Bleu, le cœur de quartier passe au vert pour devenir le terreau des échanges et des projets collectifs.

L'éco-quartier Plateau de Haye vient de se doter de 59 jardins partagés, créés dans le cadre de la rénovation urbaine conduite par le Grand Nancy. Ils ont pris place au pied de l'immeuble du Cèdre Bleu. « Sa déconstruction partielle a permis d'aménager ces parcelles de 20 à 45 m². Elles répondent à une forte demande des habitants du quartier », indique Patrick Blanchot, adjoint de territoire pour Nancy Nord. Réunis en Association coopérative des jardins partagés du Plateau de Haye, les habitants ont été une cinquantaine à solliciter un de ces jardins, mis à disposition par la Ville de Nancy. « Ce sont d'indispensables espaces de nature en milieu urbain, et des écoles de patience, de diversité, où favoriser le mode partagé est essentiel », souligne Marie-Catherine Tallot, l'adjointe en charge du cadre de vie.

DÉMARCHES SOLIDAIRES

Parmi ces jardins tous clos, équipés d'un système d'arrosage à l'eau de pluie et d'un cabanon, quarante-sept sont dédiés aux familles désireuses de cultiver leurs fruits, légumes et fleurs, pour le goût, les économies ou le plaisir. Douze jardins sont conservés par l'association pour des projets collectifs. Chaque jardinier qui adhère à cette dernière, pour dix euros, s'engage en effet à investir du temps sur les parcelles communes. Les fruits et légumes produits collectivement alimenteront l'épicerie solidaire du Plateau de Haye. « Echanges, proximité,

lien social sont au cœur du projet, insiste Malika Dati, conseillère déléguée aux relations avec les acteurs du territoire de Nancy Nord. Les jardins communs pourront aussi produire des fleurs à offrir, par exemple aux nouveau-nés de la clinique proche, être des lieux d'insertion professionnelle... De nombreuses possibilités s'ouvrent ! ».

DU BIO ET DE LA CONVIVIALITÉ

Pour bien faire germer les récoltes et les échanges dans ces parcelles attribuées dès mi-avril, les jardiniers en herbe bénéficient de l'accompagnement de la Ville. Un coordinateur anime leur association, les conseille, organise des formations aux bonnes pratiques (le règlement des jardins favorise le bio) en partenariat avec le service des espaces verts de Nancy. Dans sa Maison des Jardiniers au rez-de-chaussée de la Tour des Énergies, l'association met à disposition de ses adhérents le matériel nécessaire et leur fournit leurs premières graines.

La convivialité des lieux sera renforcée par la relocalisation d'une aire de jeux en bordure de l'allée piétonne proche des jardins, et par l'ouverture début juin, face à la mairie, d'une halle de 450 m². A disposition des habitants, munie de bancs pour une soixantaine de personnes et de barbecues, en partie couverte, cette vaste salle-à-manger de plein air sera idéale pour déguster ensemble... les récoltes des jardins partagés !

LES ESPACES EXTÉRIEURS S'EMBELLISSENT

Afin de créer un cœur de quartier agréable et sécurisé au plan des déplacements, le Grand Nancy, la Ville de Nancy et l'Office Public d'Habitat réorganisent et embellissent les espaces extérieurs du Cèdre Bleu. En pied d'immeuble, à l'avant et à l'arrière de la résidence, deux chemins piétonniers sont aménagés dans un espace paysager arboré, et au-delà, le stationnement est redéployé en maintenant la même offre de 218 places. Ces travaux se déroulent durant le premier semestre 2015 côté sud, au-dessus de la rue de la Bergamote. Côté nord, devant l'immeuble, le chantier aura lieu de l'été à la fin 2015. Son achèvement marquera la fin du programme de rénovation urbaine au niveau des espaces publics.



LA PLACE ALEXANDRE 1^{ER} EN



Automobilistes, attention ! Un important chantier d'aménagement va concerner cet été la place Alexandre 1^{er}, devant le lycée Cyfflé.

L'Eco quartier Nancy Grand Cœur, qui s'étend de l'avenue du Général Leclerc jusqu'au nouveau centre des congrès Prouvé, est une opération visant à « recoudre » le quartier Charles III et l'emprise ferroviaire. A l'horizon 2019, la ZAC accueillera de nouveaux bureaux et logements. Le projet prévoit également d'aligner le pont des Fusillés et la rue Charles III, et d'aménager la future place des Justes devant le lycée Cyfflé. Tout un programme, qui sera réalisé en plusieurs phases de travaux

La première aura lieu de juin à septembre et va permettre de créer une continuité d'axe entre le boulevard de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie et la rue du Grand Rabbin Haguenauer.

Cette phase concerne le carrefour Alexandre 1^{er} et ses principaux impacts sur la circulation pendant les travaux seront les suivants :

- ▶ l'accès à la rue Cyfflé, à la rue du Grand Rabin Haguenauer et au boulevard Joffre depuis le pont des Fusillés ne sera pas possible.
- ▶ l'accès à la rue Charles III sera détourné par le « prolongement » de cette dernière qui se connecte avec le boulevard de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie, car la rue de l'Abbé Didelot sera totalement fermée pendant toute la durée des travaux,
- ▶ l'arrêt des lignes de bus 3 et 12, rue du Grand Rabbin Haguenauer, sera reporté boulevard Joffre.

5 PHASES DISTINCTES DE TRAVAUX

▶ DU 1^{ER} JUIN AU 3 JUILLET

Il s'agit de réaliser les travaux de réseaux boulevard de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie, entre la rue Charles III prolongée et la place. À noter qu'une interruption est prévue pendant la période du baccalauréat (17 juin-23 juin). Les bus pourront continuer à emprunter cet itinéraire avec la mise en place d'une circulation alternée.

▶ DU 6 JUILLET AU 24 JUILLET

L'ensemble de la circulation depuis le pont des Fusillés vers la place sera dévié vers la rue Charles III prolongée car la circulation vers la rue Cyfflé, la



TRAVAUX CET ÉTÉ



rue du Grand Rabbin Haguenauer et la rue de l'Abbé Didelot sera fermée. Les véhicules voulant se rendre au parking du Centre Saint Sébastien seront déviés via la rue Charles III et la rue des Ponts. L'accès au boulevard Joffre depuis la rue Cyfflé sera fermé mais, en revanche, il sera possible d'emprunter la rue du Grand Rabbin Haguenauer.

► DU 27 JUILLET AU 21 AOÛT

Presque identique à la phase 2, avec en plus l'impossibilité pour les véhicules venant de la rue Cyfflé de rejoindre la rue du Grand Rabbin Haguenauer.

► DU 24 AOÛT AU 28 AOÛT

Il sera à nouveau possible d'accéder à la rue du Grand Rabbin Haguenauer depuis la rue Cyfflé.

► À PARTIR DU 31 AOÛT JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

L'ensemble des flux est rétabli. Les travaux concernent les aménagements des trottoirs et les finitions.

Un jalonnement de déviation sera mis en place, notamment pour permettre aux automobilistes de pouvoir accéder au parking Saint Sébastien via la rue des Ponts pour ceux qui arrivent depuis le pont des Fusillés. L'arrêt Cyfflé de la ligne 8 sera reporté rue Charles III.

LE PARKING SNCF AUSSI

Autre chantier d'importance, à partir du mois de mai et jusqu'à la fin du mois de novembre, d'importants travaux vont être engagés sur le « parking SNCF ». Il s'agit de lancer la viabilisation de terrains constructibles sur ce secteur de la ZAC et de réaliser la construction d'un immeuble. Ces travaux auront des conséquences sur le stationnement et la circulation :

- suppression d'une trentaine de places sur le parking public,
- les accès au parking de surface (entrée et sortie uniquement par la partie basse du boulevard de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie), au parking République et au pôle intermodal République seront modifiés.

UN PLAN D'ÉCONOMIES QUI NE DIT PAS SON NOM

Après la présentation d'un projet de ville sans cap ni priorités claires, le maire et son équipe ont annoncé un « plan d'équilibre et de développement » pour les années à venir. Les choix sont enfin assumés et ils confirment l'orientation déjà entrevue lors de la fermeture de trois écoles à la rentrée 2015. La municipalité a ainsi présenté une série d'économies et d'augmentations de recettes pour un montant de 10 millions d'euros sur les trois années à venir.

Selon le maire, il s'agirait d'une réponse à la baisse annoncée des concours de l'Etat,

évaluée à 10M€ sur cette même période dont un peu plus de 2M€ sur 2015. C'est un fait et il est incontestable. Dans un contexte difficile, l'Etat demande à toutes les collectivités un effort financier sur leurs dépenses de fonctionnement, comme il se l'applique à lui-même. Notons toutefois que, même en baisse, la dotation globale de fonctionnement représente toujours plus de 25M€ cette année. Par ailleurs, l'Etat continue de soutenir des projets d'investissement sur Nancy comme les différents chantiers engagés place Stanislas, sur le patrimoine de la ville ou pour le projet de bibliothèque numérique de référence (BNR).

Si notre collectivité est malheureusement plus impactée que d'autres c'est parce qu'elle ne dispose d'aucune marge de manœuvre pour absorber cette baisse (2% de ses recettes de fonctionnement en 2015). Cette bien trop élevée, dépenses de fonctionnement disproportionnées par rapport au peu de compétences communales, capacité d'autofinancement faible, les indicateurs fondamentaux ne sont pas bons. Si l'on ne devait retenir qu'une chose, c'est que notre commune, du fait d'un lourd héritage, était déjà, avant les annonces du gouvernement, dans une situation particulièrement difficile.

PREMIERS IMPACTÉS, LES NANCÉIEN-NE-S DANS LEUR DIVERSITÉ

La traduction concrète de ce plan d'économies se retrouve dans la volonté de baisser les frais de fonctionnement de 8M€ en 3 ans. Les services publics de proximité subissent de plein fouet cette logique comptable. Après la fermeture de trois écoles, ce mouvement s'amplifie, toujours aux dépends des quartiers. Ainsi quatre des huit mairies annexes vont fermer définitivement au printemps 2015, laissant les moins mobiles sans point d'accès à un service public de proximité. Une annexe du CCAS fermera également ses portes sur Rives de Meurthe. L'auberge de jeunesse de

Remicourt, propriété communale, baissera également le rideau dans les prochains mois.

Les agents municipaux, qui assurent ce service de proximité auprès de toutes les populations, dans les écoles, les crèches, les mairies, les musées,... sont eux aussi très largement mis à contribution. Ils supporteront à eux seuls 50% de l'effort demandé et près de 90 postes seront supprimés en 3 ans. Ces suppressions se rajouteront aux 80 déjà constatés depuis 2008. Cette cure d'amaigrissement forcée ouvre pour eux une période d'incertitude, la municipalité

n'ayant pas su accompagner ces mutations.

Outre ces économies évaluées à 8M€, 2M€ supplémentaires seront demandés aux Nancéiens. C'est par le biais de la fiscalité indirecte et de la tarification que cette somme, correspondant à près de 5 points d'impôt, sera prélevée. Augmentation des recettes liées au stationnement, de celles provenant des services facturés aux usagers seront les deux leviers actionnés. Il s'agit ni plus ni moins d'une hausse fiscale déguisée, et plus injuste parce que non progressive.

L'ABSENCE D'INNOVATIONS

Des pistes de travail existent pourtant pour repenser l'action de notre collectivité sans tailler aussi brutalement dans son périmètre d'action, à commencer par la mutualisation des services avec la Communauté urbaine. De nouveau, la municipalité n'a pas anticipé cette réflexion. Il existe là des pistes d'économies importantes non exploitées, devant conduire à la création d'une administration communautaire intégrée pour un ensemble de fonctions (ressources humaines, urbanisme,...). De même au lieu de fermer 4 mairies de quartier, nous aurions pu réfléchir à des actions permettant de maintenir le service aux usagers, par exemple en réduisant les plages d'ouverture ou en mutualisant des locaux avec des MJC ou des centres sociaux. Enfin et toujours pour réduire les frais de fonctionnement, une gestion plus fine du patrimoine immobilier communal devrait être engagée pour mieux utiliser ces quelque 300 immeubles.

Au-delà de ces enjeux, certes majeurs, se pose également la question des politiques publiques de la commune. Le plan développé par la municipalité se contente de reconduire l'existant sans s'interroger sur son bien-fondé. Des besoins existent et des innovations sont nécessaires pour rendre un meilleur service

aux habitants, pour que Nancy reste une ville dynamique. La réorientation du dispositif à destination de l'attractivité commerciale de la ville a été totalement oubliée de ce débat. Nous pensons pourtant utile de se doter de nouveaux outils permettant à la fois de lutter contre la vacance des cellules, qui augmente, et de garantir une réelle diversité dans tous les quartiers.

Le plan d'investissements présenté sur la période 2015-2020 nous interroge lui aussi. Sur une enveloppe totale de 97M€, 30M€ concernent le seul Musée lorrain, sans aucun soutien confirmé de l'Etat ou du Conseil régional. Dans ces conditions, vouloir l'inscrire dans un plan pluriannuel d'investissements relève simplement de l'inconséquence.

Le mandat qui s'ouvre enfin après une année perdue en de longs débats, s'annonce difficile pour les Nancéien-ne-s et l'attractivité du territoire. Le cap dessiné par le maire ne peut se réduire à la seule recherche d'économies, aux dépends de la qualité du service public. Nous attendons des orientations nouvelles dignes d'une ville comme Nancy, futur cœur d'un territoire métropolitain.

Les 13 conseillers municipaux du groupe :

Guy Alba, Marianne Birck, Nicole Creusot, Vincent Herbuvaux, Chaynesse Khirouni, Mathieu Klein, Antoine Le Solleuz, Gilles Lucazeau, Chantal Finck, Bertrand Masson (son président), Julie Meunier, Areski Sadi et Nadia Sutter.

Vous pouvez consulter notre site internet, www.nancyvillemeilleure.fr sur lequel vous pourrez suivre l'actualité du groupe et ses prises de positions. Pensez également à vous abonner à notre newsletter mensuelle en vous inscrivant en ligne.

Hôtel de Ville – Groupe « Nancy, ville meilleure » - Place Stanislas – CO n°1 – 54 035 NANCY Cedex, permanence téléphonique au 03 83 85 31 51.

DÉTERMINATION ET SENS DES RESPONSABILITÉS

Entre morosité et scepticisme, l'année 2015 a débuté par de nombreuses inquiétudes. Les terribles attentats de janvier ont rappelé combien nos valeurs étaient menacées et combien elles méritaient notre vigilance de tous les instants. La Lorraine a ensuite été endeuillée par l'accident malheureux qui a fauché des aviateurs de la base de Nancy-Ochey et aux familles desquels nous réaffirmons notre soutien et notre émotion. Et puis nos concitoyens sont toujours plus inquiets de la situation économique de notre pays. Nos différents déplacements de terrain sont l'occasion de mesurer combien le sentiment d'incompréhension, de désespoir voire de colère est grand, alors que justement, par la position géographique de notre région, ses habitants peuvent mesurer que la croissance est au rendez-vous partout chez nos voisins européens... sauf en France !

UN PROJET DE LOI IDÉOLOGIQUE

A cette situation, le Gouvernement reste sourd. Les perspectives qu'il apporte restent anecdotiques : le projet de loi MACRON est vidé de sa substance et tout laisse à penser qu'il ne va pas relancer l'économie française. La preuve : le Gouvernement annonce déjà un projet de loi MACRON 2 ! De son côté, Marisol TOURAINE n'en finit pas d'irriter de nombreux professionnels de santé, médecins, infirmiers ou kinésithérapeutes,... par un projet de loi idéologique et absolument pas à la hauteur des enjeux de notre système de santé. Chaque velléité législative du Gouvernement constitue ainsi un recul en matière de vivre-ensemble et de cohésion sociale.

C'est justement parce que l'avenir de la France et de nos territoires mérite sérieux et ambition qu'à Nancy, comme elle s'y était engagée devant les électeurs pendant la campagne des élections municipales, notre majorité fait preuve de détermination et de responsabilité.

Le Conseil municipal a été saisi les 23 février et 13 avril derniers du projet de ville « Amons Nancy » et d'un Plan d'Equilibre et de Développement, qui permettent non seulement de donner un cap clair à notre

action mais aussi et surtout d'anticiper avec courage et ambition l'avenir de Nancy et de son agglomération.

Le Gouvernement taxe toutes les strates de la société, Nancy garantit la stabilité fiscale. Autrement dit, il n'y aura pas cette année, comme en 2014, et pour les années à venir, de hausse des impôts locaux de la part de la Ville.

ÉCONOMIES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Gouvernement renonce à diminuer ses dépenses pour combler un déficit abyssal, Nancy engage un programme volontariste d'économies. Il associe tout à la fois une baisse de 10 % des frais des élus, décidée dès avril 2014, à une meilleure gestion des fluides, du patrimoine immobilier et du fonctionnement quotidien de nos services.

En matière de développement économique et d'emploi, priorité de ce mandat, la majorité multiplie les rencontres avec les acteurs concernés (cafés du commerce, visites d'entreprises...). Un Conseil des entrepreneurs est en cours de création pour fluidifier le dialogue, qu'il s'agisse d'entrepreneurs, de commerçants ou d'artisans.

Face à la situation de saturation du stationnement en surface, que tous, habitants, comme commerçants, déplorent, la Ville a décidé d'agir en direction des parkings en ouvrage, qui offrent de nombreuses places libres. Ainsi des tarifs attractifs sont proposés, qu'il s'agisse de la pause méridienne rendue gratuite, entre 12h30 et 14h00, pour déjeuner parmi les nombreux restaurants de la ville ou encore de certains samedis ramenés à 4 euros pour l'ensemble de la journée (prochaines dates concernées : 2 et 9 mai, 11 juillet, 22 et 29 août).

DIALOGUE PERMANENT

Les mois à venir verront également la mise en place des 7 nouveaux Conseils citoyens, destinés à remplacer les Ateliers de Vie de Quartier. Cette volonté de participation et de dialogue permanent constitue le fil de

notre action, comme il a animé Nancy en Mouvement, vaste dynamique qui a permis plus de 8000 rencontres nancéennes. « Nancy en direct », un service d'écoute en continu 24h/24h, destiné à vous simplifier les contacts avec la Mairie, en est également, depuis décembre 2014, une illustration.

En outre, parce qu'un climat apaisé est bénéfique au vivre-ensemble, les effectifs de la police municipale ont été augmentés et dix nouvelles caméras ont été installées. Ils préfigurent un vaste plan de sécurité axé, d'une part, sur la vidéosurveillance, et d'autre part, sur des patrouilles réorganisées. La brigade de nuit a vu ses horaires aménagés pour répondre au mieux à vos inquiétudes (18h00 – 3h00).

DANS LES ÉCOLES : DEUX MESURES PHARES

Enfin, deux mesures phares sont clairement destinées à garantir l'égal accès des chances pour les petits Nancéiens. La cantine à 1 euro a été instaurée pour les familles les plus modestes. Deux fois plus d'activités périscolaires sont proposées à nos écoliers, une amélioration quantitative rendue possible par les collaborations avec les associations et les éducateurs pour des interventions de qualité.

Malgré les difficultés budgétaires engendrées par la baisse des dotations de l'Etat (10 millions d'euros entre 2014 et 2017), nous avons su anticiper et construire avec vous un projet de ville qui donne à chacun la possibilité d'aimer Nancy. Au moment où plusieurs grandes villes augmentent leurs impôts (Strasbourg, Lille, Lyon,...), nous faisons le choix clair de préparer l'avenir en maintenant les investissements au-delà de 100 millions d'euros sans fiscalité ni dette supplémentaire.

Les élus du Groupe majoritaire « Aimer Nancy »

BIBLIOTHÈQUE DU NUMÉRIQUE DANS LES RAYONNAGES

D'importants travaux vont prochainement concerter la bibliothèque municipale et la médiathèque. Labellisée avec les autres villes du Sillon Lorrain « bibliothèque numérique de référence » par le ministère de la Culture, Nancy s'est en effet engagée dans un ambitieux programme de développement.

La salle Stanislas de la « bibal » doit notamment être réaménagée afin de devenir un pôle d'excellence pour la consultation des archives numériques. Une mutation qui entraînera la fermeture de l'établissement de juin à septembre.

La médiathèque sera en travaux, elle, de juillet à décembre tout en restant ouverte : nouvel accueil, salon numérique, espace de travail en groupe, espace dédié aux jeux vidéos... Un vent d'innovation va souffler sur l'équipement de la Manufacture.

SOLIDARITÉ LES RESTAURANTS SCOLAIRES RECYCLENT LE PAIN

Dans les restaurants scolaires de ses écoles primaires, la Ville de Nancy déploie une nouvelle action contre le gaspillage alimentaire : la récupération du pain non consommé par l'association Pain Contre La Faim et Pour l'Insertion 54. Cette initiative s'ajoute aux nombreuses démarches anti-gaspillage menées par la Ville depuis 2008. « *Après un travail sur la qualité des repas, les enfants ont été impliqués dans ces questions d'équilibre alimentaire et de réduction des déchets, avec succès. Ils ont proposé des actions, dont la récupération du pain* », explique Sylvie

Aubel, directrice de l'éducation à la mairie. Un partenariat s'est conclu fin 2014 entre la Ville et l'association Pain Contre La Faim et Pour l'Insertion 54, située à Nancy. Ses salariés en insertion équipent les restaurants scolaires de huches pour la collecte, et assurent son ramassage puis sa transformation en une mouture valorisée en alimentation animale. Ce recyclage intégral sera en place fin 2015 dans les 37 restaurants scolaires de Nancy, où 3800 enfants déjeunent quotidiennement. Ceux-ci, associés à cette action de développement durable*, ne devraient pas en perdre une miette !



DONS DE DENRÉES EXCÉDENTAIRES

Prestataire de la cuisine centrale de Nancy, Sodexo travaille avec la Ville pour lutter également contre le gaspillage alimentaire. Dans le cadre d'une politique nationale de redistribution des excédents alimentaires engagée par ce groupe, la cuisine centrale et la Banque Alimentaire locale ont signé un accord de partenariat le 23 décembre. D'après un premier bilan des dons sur deux mois, 470 kg de denrées (soit près de 865 repas sur un total de 195 000 préparés) ont ainsi été redistribués à la Banque Alimentaire.

* L'initiative comporte les trois dimensions du développement durable : économie, environnement et social.

Comme ici à l'école élémentaire des 3 Maisons, les 37 restaurants scolaires de Nancy seront prochainement équipés de huches pour la collecte et le recyclage du pain.

EXPOS, STREET ART ET SPECTACLES VIVANTS... CULTURES EN FÊTE CET ÉTÉ À NANCY

Deux expositions majeures à la galerie Poirel et au Musée des Beaux-Arts, des rendez-vous street art conviviaux en centre ville, de la danse à la Pépinière, des musiques actuelles au Parc Sainte Marie, des festivals... faites le plein de culture cet été à Nancy !

AMBIANCE STREET ART EN CENTRE-VILLE

Les artistes urbains sont à l'honneur cet été. Artistes internationaux ou locaux réaliseront des œuvres en direct pour établir un dialogue avec le public et expliquer leur travail. Un parcours à découvrir entre la rue des Ponts et la rue Léopold-Lallement mais aussi sur le site des anciennes usines Alstom du côté des Rives de Meurthe.



PEINDRE LA ROUTE

Rue des Ponts, l'asphalte devient le support des artistes suisses Lang/Baumann. Grands noms du street-painting, ils métamorphosent la route en œuvre d'art **pour la fin de l'été**.

PORTRAIT À LA BOMBE

À partir du 6 juin et jusqu'au 13, le mur du CCAS rue Léopold-Lallement se transforme en toile géante. Et c'est l'artiste britannique David Walker, à la notoriété internationale, qui graffe. Ce portraitiste n'utilise ni pinceau ni brosse mais seulement des bombes aérosols. Un impressionnant travail à main levée, que le public pourra admirer au jour le jour. L'œuvre restera ensuite visible pendant plusieurs mois.

FAIRE LE M.U.R

Sur la façade du Centre Saint Sébastien, côté rue des Ponts, une toile est posée pour les artistes urbains. Ils se succèderont tous les mois pendant un an pour exprimer leurs talents. Ainsi, **à partir du 20 juin**, en prenant un verre place Charles III, vous assistez en direct à la réalisation d'une œuvre grand format ! Moment d'art, mais aussi moment convivial puisque ce temps de création dans la rue se veut aussi un temps d'échange entre l'artiste et les passants (changement d'artiste chaque 3^{ème} samedi du mois).

LA BIG JAM

Non ce n'est pas une grosse confiture, mais une savoureuse programmation sur le site des anciennes usines Alstom mêlant réalisation d'œuvres en direct, exposition, concerts et partage pour permettre au public de découvrir le street art. Proposée par l'association Jim, elle réunira quelques 40 artistes nationaux et locaux et ouvrira ses portes au public lors d'un grand week-end de lancement les 27 et 28 juin. **Du 27 juin au 14 juillet**.

DEUX GRANDES EXPOSITIONS



À LA GALERIE POIREL, LA PASSION DES AFFICHES

REGARDER, c'est le titre de cette nouvelle exposition qui accueille Vincent Perrottet. Ce graphiste internationalement reconnu, libre et indépendant, aime les images. Il aime en faire, les regarder et surtout...les collectionner ! Pour l'occasion, l'artiste a sélectionné près de 500 affiches et objets d'édition dans son importante collection. L'exposition permet de découvrir la richesse de la création graphique des 30 dernières années, en France et à l'étranger. Elle éclaire et enrichit notre regard sur une production où perdurent des savoir-faire techniques et la virtuosité d'écritures singulières, entre commande et histoire de l'art.

Du 10 avril au 6 septembre 2015.

AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS, LA VISION DE L'ARTISTE

PAR LUI-MÊME

Van Gogh, Gauguin, Cézanne ou encore Courbet et Caillebotte, le Musée d'Orsay prête une quarantaine d'œuvres sur le thème de l'autoportrait. Exercice d'introspection, il questionne depuis la Renaissance la vision de l'artiste par lui-même.

Au XIX^e siècle, période de bouleversements artistiques, l'autoportrait fait parfois office de manifeste. L'exposition invite le visiteur à pénétrer à la fois dans l'intimité et dans l'image publique des artistes.

Du 30 mai au 31 août 2015.



DES TEMPS FORTS CONVIVIAUX

LE FESTIVAL NANCYPHONIES

Chaque année à Nancy, la musique classique prend ses quartiers d'été à l'occasion du Festival Nancyphonies. Pour cette 19^{ème} édition, de grands noms sont déjà annoncés comme le violoncelliste Marc Coppey et le pianiste Hugues Leclère pour le concert d'ouverture le vendredi 10 juillet, le chœur de l'Ou-

ral qui perpétue la tradition du chant polyphonique russe. Autre temps fort, la 10^{ème} rave du classique samedi 18 juillet : 3 récitals d'exception et gratuit dans un lieu mystère révélé la veille.

Nancyphonies du 10 juillet au 30 août 2015.



DANSE À LA PEP' ET MUSIQUES ACTUELLES À SAINTE MARIE

Chaque dimanche entre juin et septembre, le public est invité au parc Sainte Marie à rencontrer la jeune création lorraine en musique actuelles.

Côté Pépinière : **quatre soirs et deux après-midis par semaine du 29 juin au 6 septembre**, les associations

partenaires et le Ballet de Lorraine se relaient pour faire découvrir au public les joies de la danse. Amateurs ou déjà aguerris, venez danser sur le parvis de l'auditorium de la Pépinière. Danses de salon, salsa, tango, rock'n roll, il y en a pour tous les goûts et tous les âges !



LE WEEK-END DU PARC SAINTE MARIE

Un rendez-vous incontournable du mois de juin ! Des animations festives sont proposées tout au long de la journée du **samedi 27 juin** avec, pour clôturer la journée, un grand bal populaire. Le dimanche 28 juin fait place à la traditionnelle brocante.

ET AUSSI...

► À la Rencontre des Arts, le salon des artistes lorrains sur le site Alstom du **23 mai au 7 juin**.

► Ouverture d'ateliers d'artistes, les **30 et 31 mai** sur Nancy et alentours.

► Exposition photos et gastronomie tout l'été dans la grande allée de la Pépinière du **30 juin au 6 septembre**.

► Ouverture exceptionnelle de l'atelier et de la maison Prouvé : du **vendredi 5 juin jusqu'au samedi 3 octobre** (4-6 rue Augustin Hacquard).

► La fête de la Manufacture organisée en partenariat avec les 7 structures d'enseignement et de diffusion artistique du site les **19 et 20 juin**.

J'ai une **idée** pour ma **ville** mon **quartier** ma **rue**



Je participe aux conseils citoyens !



COUPON A RENVOYER À :

MAIRIE DE NANCY / SERVICE INSTANCES DE QUARTIER / C.O. N°1 / 54035 NANCY CEDEX

Je souhaite participer au Conseil Citoyen de mon quartier.

Nom Prénom

Adresse

Tél. Mail

JE SUIS :

- un habitant
- une association
- un acteur économique

J'autorise la Ville de Nancy à transmettre mes coordonnées au conseil citoyen de mon quartier et souhaite être tenu informé des actions et projets de la Ville de Nancy.